



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Masseurs kinesitherapeutes

Question écrite n° 38665

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la situation des masseurs kinesitherapeutes et sur les propositions presentees en ce qui concerne l'exercice de leur profession. Il s'agit principalement d'aboutir a l'instauration d'une deontologie, de definir les conditions de formation et de reactualiser la Nomenclature des actes. Il lui demande quelle suite elle entend donner a ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38665

Rubrique : Professions paramedicales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1406